



S A I N T
BÉNIGNE

Bulletin municipal

Année 2025

Le sommaire

Sommaire	2
Mot de Mme le maire	3
La commune	4 et 5
Etat-civil, naissances, mariages, décès	6 et 7
Les tarifs	8
Compte administratif	9
Formalités administratives	10
Urbanisme	11
Les archives de la commune	12 et 13
CCCAS	14
Bibliothèque	15
Communication Conseillère numérique	16
Culture / Journées du Patrimoine	17
Nature et Environnement	18
Nettoyage de la commune	19
Maintien des services	20
Investissements : bâtiments / voirie	21/22/23
Entreprises et commerces	24 et 25
Plan des routes et des rues	26 et 27
Ecole	de 28 à 31

Accueil périscolaire. 1, 2, 3 Soleil	32
Sou des écoles	33
Bresse Impro	34
Proximi'CAA	35
Rantanplan	36
Saint-Béaal	37
Cavaliers de Pré Fleuri	38
Société de chasse	39
La Rando	40
Conscrits	41
Jaunes et bleus	42
Anciens combattants	43
Slis - Amicale des sapeurs-pompiers	44
Jaunes et bleus	45
Anciens combattants	46
Portage des repas / Transport	45
Croix-Rouge	46
Don du sang	47
Maison des familles et de la parentalité	48
Calendrier des fêtes	49 et 50
Classes en 4	51

Commission du bulletin :

Emily Unia, Catherine Pommet, Géraldine Malterre, Jean-Paul de Sousa, Philippe Vilard,
Frédéric Delande, Stéphanie Dey.
Maquette et PAO Charles Mathey

Responsable de la publication : Le maire Emily Unia



“Saint-Bénigne, une commune toujours plus dynamique”

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets et actions qui participent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

Le city stade a enfin trouvé sa place au centre bourg, à proximité de la mairie. Cette centralité permet un usage partagé entre l'école, l'accueil périscolaire et donne à nos jeunes un lieu de rassemblement pour la pratique du sport.

La commune a souhaité investir dans la réhabilitation de logements à proposer à la location. L'évolution de la société et de la composition des foyers nous incitent à proposer des appartements à louer. Cela a été fait à la Cure cette année et un autre appartement est en cours de rénovation au-dessus de la mairie.

L'école reste une de nos priorités. Son attractivité est capitale pour la vie de la commune. Aussi lorsque nous avons appris, après des dizaines d'années d'existence, la cessation d'activité de la cantine associative, nous en avons repris la gestion. Cette compétence non obligatoire est, nous le savons tous, essentielle pour que perdure une école. Un nouvel agent a donc rejoint les effectifs de la commune.

Ce dynamisme dépend également du commerce local. Le conseil municipal a fait le choix d'investir pour le rachat du restaurant « Le Saint-Bénigne ». Celui-ci a été mis en location et son activité a repris depuis mi-octobre et rencontre déjà du succès. Cette institution aura attiré de nombreux habitants, gourmands et voyageurs jusqu'à Saint-Bénigne pendant 40 ans et nous souhaitons la même réussite aux repreneurs.

Cette acquisition s'est doublée de l'achat de terrains constructibles. Nous disposons désormais d'une réserve foncière de près d'un hectare ce qui nous permet d'envisager d'autres projets immobiliers.

Les nombreuses associations, de par les activités et animations qu'elles proposent, contribuent à attirer de nouveaux habitants ; tout comme l'offre culturelle communale avec les spectacles vivants que nous accueillons deux fois par an et la présence de la bibliothèque.

Cette multitude d'évènements, comme en atteste le calendrier des fêtes, séduit et témoigne que l'engagement associatif n'est pas un leurre mais aussi et surtout un lien social. Merci à toutes et tous !

Je m'associe à mes collègues élus et aux agents communaux pour vous souhaiter une heureuse année, pleine de joie, de projets, d'engagements et de santé pour l'année 2025.

Le maire,
Emily Unia

COMMUNE DE SAINT-BÉNIGNE - 01190



1363 Habitants
Altitude : 206 mètres
Superficie : 16,49 km²



SECRETARIAT DE MAIRIE :

Lundi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Mardi et Jeudi fermé au public.
Mercredi de 9 à 12 heures.
Vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Secrétaires :
Mmes Evelyne Sixdenier, Stéphanie Bard

Adresse:
701, Route de la Mairie
.01190 Saint-Bénigne
Téléphone : 03.85.30.33.27
e.mail : stbenigne01@orange.fr
Site internet : saintbenigne.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire : Emily Unia
Première adjointe : Catherine Pommet
Deuxième adjoint : Gilles Fontaine
Troisième adjoint : Géraldine Malterre
Quatrième adjoint : Philippe Vilard

Conseillers Municipaux :

Christian Brouillard, Frédéric Delalande, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Amélie Fèvre, Patrick Brocard, Chantal Chatagnier, Christian Perdrix, Christelle Vaucher, Jean-Paul De Sousa.



Les AGENTS DE LA COMMUNE :

Agent des services techniques :
M. Jérôme Giral
ATSEM :
Mmes Adeline Gautheron et Sandrine Casabella

Agent polyvalent :
Mme Florence Ryon
Agent de restauration :
Mme Murielle Meunier



LES SERVICES :

Ramassage des ordures ménagères : à partir du 1er janvier le JEUDI semaine impaire.
Déposer les bacs sur la voirie le mercredi soir.
Bacs roulants "agrés par le service" déposés aux points prévus par le Conseil municipal.
Jours fériés : collecte décalée au vendredi.
Tri sélectif : plates-formes à côté de la mairie et au lieu-dit Champ de Saint-Bénigne



DÉCHETTERIE :

Intercommunale :
Ouverte à Pont-de-Vaux, rue Notre-Dame.
Du lundi au vendredi : de 14 à 18 heures
Le Samedi : de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures



SAPEURS-POMPIERS :

Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS)
Responsable :
Adjudant Denis Perdrix



ÉCOLE PRIMAIRE :

Directrice :
Mme Ariane Chalaye
03.85.30.93.00

Professeurs des écoles :
PS-MS : Mme Boyat - MS/GS : Mme Claus - CP : Mme Darbon
CE1/CE2 Mme Benoit / Mme Chevauchet - CE2/CM1 : Mme
Chalaye / Mme Chevauchet. CM1-CM2 : Mme Paris.

Service cantine : Mme Murielle Meunier, Marion et Milan.
Interclasse : Mmes Adeline Gautheron, Florence Ryon et Sandrine Casabella



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Directrice : Ludivine Boyat
Responsable de site : Anthony Périer. Matin : de 7 h 05 à 8 h 35.
Après-midi : de 16 h 15 à 18 h 45.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Responsable Joële Jomain.
Lundi : de 14 h à 16 heures, réservé aux scolaires. 16 h à 17 heures, tous publics.
Mercredi : de 15 h à 17 heures, tous publics. Samedi de 10 h à 12 heures., tous publics.
Vacances scolaires : ouvert uniquement le mercredi et samedi, sauf aménagement.



SALLE MULTIFONCTION :

Locations et réservations par écrit auprès du secrétariat de mairie. Tél. 03.85.30.33.27.
La commune ne loue pas de vaisselle hors de la salle multifonctions.

ASSOCIATIONS LOCALES :

Amicale des pompiers :	M. Patrick NUGUET
Amicale des supporters :	M. Philippe FEYEUX
Amicale des joueurs de rugby :	M. Kylian BERLAND
Anciens Combattants :	M. André RIAZA
Bresse Impro :	M. Jean-Luc DEGAY
Cavaliers de Pré Fleuri	Mme Catherine DUMONCEAU
Conscrits :	Mlle. Johanna ROCHET
Accueil périscolaire :	Mme Ludivine BOYAT
La Rando :	Mme Jeannine MATHEY
Lire Ici et Là :	Mme Danielle BAISSARD
Proximi'C.A.A. :	Mme Françoise DEBOST
Ran Tan Plan :	M. Roland MOREL
Saint-Bé.A.A.L. :	Mme Arlette DENIS
Société de chasse :	M. Julien VERNUS
Sou des écoles :	Mmes Laure HIREL et Olivia CORNUCHE
Val Heureux :	Mme Bernadette PAUGET

Correspondants divers :

La Voix de l'Ain

Charles Mathey 1364, route de la Mairie, St-Bénigne - 06.59.84.78.82 - 09.79.00.61.79
charles.mathey800@orange.fr

LE PROGRÈS

Christophe Mathis : 07.60.85.14.35 - csmk@hotmail.fr

Naissances

Le 28 décembre 2023
Malo TATON
Fils de Léo TATON et Marine LAURIER

Le 23 janvier 2024
Gabin IMBERT
Fils de Thomas IMBERT et Laura JACQUET

Le 30 janvier 2024
Gabriel CUPFER
Fils de Marcel-Ion CUPFER
et Madalina-Nicoleta MOLDOVAN

Le 14 février 2024
Salomé ANJOUBAULT
Fille de Sébastien ANJOUBAULT
et Anaïs GRAND

Le 04 juillet 2024
Charlie LAMUR
Fille de Johan LAMUR et Laurine DESMARIS

Le 16 juillet 2024
Camilio LUCIO DEMONT
Fils de Silvio LUCIO et Anaïs DEMONT

Le 05 octobre 2024
Naomi BARBIER
Fille de Maxime BARBIER
et Anaïs MICHON

Le 11 octobre 2024
Savana GUILLON
Fille de Loic GUILLON et Nancy PEILLEX

Le 17 décembre 2024
Léo COLIN
fils de Thibault COLIN et Mélanie COLIN

Le 18 décembre 2024
Ethan DELHAYE
fils de Lenny DELHAYE et Sandra BEAL

Mariages et Pacs

MARIAGES

Jean-Charles BELGHIT et Julie MONTEIRO, 20 juillet 2024
Morgan HIREL et Laure MOREL, 17 août 2024
Michaël CORNUCHÉ et Olivia SARRAZIN, 20 août 2024

PACS

Jules MAUDONNET et Laurie BOUCHOT, le 24 janvier 2024
Olivier BOUVARD et Claire PACOREL, le 21 février 2024
Samuel PACCAUD et Celly BERNAY, le 13 mai 2024

Décès

25 décembre 2023

Paul FORAY

06 janvier 2024

Paulette TEMPORAL épouse CHEVAUCHET

07 février 2024

Michel BADOUX

08 février 2024

Andrée GUICHARD épouse BOUVARD

1er avril 2024

Marie BREBOUILLET épouse GUILLON

13 mai 2024

Laurence LINTZ veuve MARTIN

13 avril 2024

Rolande BROUILLARD épouse MOUTON

15 avril 2024

Michel FONTAINE

10 juillet 2024

Madeleine BREBOUILLET épouse ESNAULT

24 août 2024

Georgette PENET épouse GUICHARD

09 octobre 2024

Régine CAVILLON veuve DUCAS

30 octobre 2024

Yves PACQUELET

19 novembre 2024

Marie PICARD épouse SUZANNE

28 novembre 2024

Sheila CLARK

07 décembre 2024

Liliane FLON épouse BRUN

Les tarifs 2025

Désignation	Locaux	Extérieurs
Salle Multifonction Week-end		
Salle multifonction dans son ensemble	560	784
Petite salle + cuisine	280	448
Petite salle	168	336
Grande salle + cuisine + bar	448	672
Grande salle +bar	336	560
Préau + bar	224	392
Salle de réunion	56	90
Location vaisselle (prix par couvert)	0,5	
Remorque-frigo avec la salle	50	50

Désignation	Locaux	Extérieurs
Entreprises/organismes privés et publics :		
Salle multifonction pour AG, Conférences	168	336
Associations :		
Salle multifonction pour AG,	168	168
Salle multifonction		
Associations d'intérêt communal :		
Première manifestation	gratuite	
2ème manifestation	100	
Manifestation supplémentaire	Tarif des habitants de la commune	

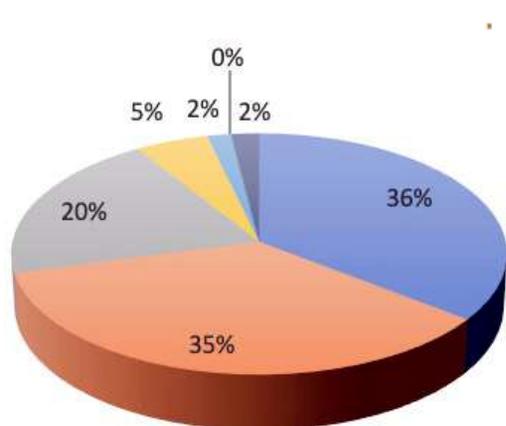
CIMETIERE	
1 emplacement 2m2 (30 ans)	100
Colombarium	
1 case (30 ans)	632
1 cavurne (30 ans)	328
Jardin du souvenir	
1 inscription sur plaque dans le jardin du souvenir	325
ASSAINISSEMENT	
PAC constructions nouvelles:	
Immeuble simple:	
1 logement ou local professionnel	941
Immeuble collectif:	
1 logement ou local professionnel	941
2 logements ou locaux professionnels	923
3 logements ou locaux professionnels	847
Frais de branchement constructions existantes	
1 logement ou local professionnel	754
2 logements ou locaux professionnels	1 110
3 et 4 logements ou locaux professionnels	1 479
5 logements ou locaux professionnels et +	1 849
Frais de branchement constructions nouvelles	
Montant des travaux facturés à la commune	
REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Abonnement 01/04/N - 31/03/N+1	99
le m3	1,42
PHOTOCOPIEUR	
La page	0,18

Compte administratif 2023

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la commune pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre. Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Le compte administratif 2023 a été approuvé par le conseil municipal le ?? avril 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT. - DEPENSES

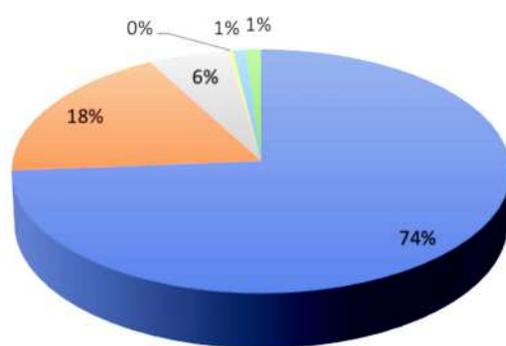
Total des dépenses : 644 631,36 €



■ Charges de personnel.....	228 570,71 €
■ Charges à caractère général.....	228 428,19 €
bâtiments communaux, achats matières premières et fournitures	
■ Autres charges gestion courante	129 668,83 €
indemnités des élus, subventions versées aux associations	
■ Atténuation de produits	33 907,00 €
reversements des produits fiscaux	
■ Charges financières	10 729,45 €
intérêts des emprunts à rembourser	
■ Charges exceptionnelles.....	319,90 €
annulation titres exercices antérieurs	
■ Opérations d'ordres entre sections d'amortissements	13 007,28 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT. - RECETTES

Total des recettes : 802 399,98 €



■ Impôts et taxes.....	591 849,00 €
impôts locaux des ménages et des entreprises	
■ Dotations et participations.....	146 543,44 €
dotations versées par l'Etat et diverses subventions	
■ Autres produits de gestion courante	45 837,92 €
revenus des immeubles communaux (loyers ...)	
■ Atténuation de charges	1 944,00 €
■ Produits exceptionnels	7 562,54 €
dons, remboursements de sinistres par assurance ...	
■ Produits des services	8 643,08 €
prestations fournies (vente de bois, location salles.....)	

Formalités administratives

Recensement militaire obligatoire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Ce recensement se fait entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3ème mois suivant le mois de naissance. Cependant, vous pouvez toujours « régulariser » votre situation jusqu'à vos 25 ans. Vous devez vous présenter au secrétariat avec :

- Le livret de famille
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau...)

L'attestation de recensement doit être conservée par vos soins. Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, veillez à donner des copies et jamais l'original de l'attestation.

Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions pour être électeur sont remplies..

Elections

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour voter. Pour demander à être inscrit sur la liste électorale de votre commune, vous devez être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques, avoir une attache avec la commune d'inscription : domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou payer depuis 2 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle ou la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les inscriptions s'effectuent soit en mairie, soit en ligne sur :

service-public.fr

Carte d'identité et passeport

Prendre rendez-vous auprès des mairies habilitées : Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse, Feillens, Mâcon.

Le dossier de demande doit être déposé par la personne qui en fait la demande, pour un relevé d'empreinte.

Validité prolongée à 15 ans pour les cartes délivrées aux majeurs après le 1er janvier 2014 (attention, certains pays n'acceptent que les cartes d'identités valides, pensez à vérifier).

Pas de changement pour les mineurs (validité 10 ans). Délai d'obtention de 1 à 2 mois.

Sortie du territoire des mineurs

Il est désormais obligatoire pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Merci de bien vouloir vous présenter en mairie afin que nous puissions vous accueillir et vous donner des renseignements d'ordre général sur le fonctionnement de notre collectivité

Urbanisme

Vous avez un projet pour votre maison ou pour votre terrain :

un agrandissement, la création d'une véranda, la pose d'une clôture, l'installation d'une cabane de jardin... ?

Nous vous rappelons que tout projet de modification est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme préalable, à déposer au secrétariat de la mairie.

En fonction de votre projet et du lieu d'implantation, il peut s'agir d'une demande de permis (de construire, d'aménager...) ou d'une déclaration préalable de travaux. En effet, la délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que vos travaux sont conformes aux règles en vigueur.



Rappel du code de l'urbanisme

Les termes de l'article L480-4 sont clairs : « le fait d'exécuter des travaux (soumis à demande d'autorisation préalable) en méconnaissance des obligations imposées par les titres Ier à VII du présent livre et les règlements pris pour leur application ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L. 430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé. »

Par conséquent, afin d'éviter tout désagrément, nous vous conseillons de contacter la mairie en amont de tout projet.

Comment saisir l'administration :

Par voie électronique pour vos demandes d'urbanisme (certifiats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire) ?

Le droit pour toute personne de saisir par voie électronique l'administration est un principe général posé par le Code des Relations entre le Public et l'Administration (article L.112-8 et suivants du CRPA) qui s'applique pour toute demande ou procédure (sauf exceptions légalement encadrées) à l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

En matière d'urbanisme, à compter du 1er janvier 2022, il sera possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001337/>

Les archives communales



32,17 mètres linéaire de documents classés et 20,15 mètres linéaire éliminés pour un total de 52,32 mètres linéaire traités en 25,5 jours

« Pourquoi la mairie a-t-elle fait appel à vous ? »

Depuis leur création en 1790, les communes françaises produisent et reçoivent quotidiennement des documents administratifs.

Les archives communales, pour lesquelles le maire est civilement et pénalement responsable, constituent un bien imprescriptible et inaliénable de la commune. J'ai donc entrepris le classement de l'ensemble des documents couvrant la période allant de 1599 à 2022, soit près de 53 mètres linéaires de papier !

Depuis la création de la commune, seul un classement de la partie la plus ancienne du fonds jusqu'aux années 1950/1960 avait été réalisé en 2020 par Mme Georgette Soret. Pour cette mission d'archivage, la commune a sollicité une subvention à hauteur de 45% auprès du Département.

« Plus concrètement, quel a été votre travail ? »

J'ai distingué ce qui devait être conservé indéfiniment, ou trié, ou éliminé en m'appuyant sur les textes réglementaires en vigueur fixant les durées de conservation et les sorts finaux de chaque document : les circulaires de tri. Mon intervention est réalisée sous le contrôle scientifique et technique des Archives départementales de l'Ain.

« Est-ce que la municipalité de Saint-Bénigne a toujours pris soin de ses archives ? »

Les informations concernant la conservation des archives de Saint-Bénigne sont rares mais de manière générale, oui. Le tout premier classement réglementaire remonte au milieu du 19^{ème} siècle. Néanmoins, au fil des années, il est possible que les déménagements successifs de la municipalité, les dommages des guerres ou parfois même l'ignorance des hommes ont contribué à la destruction de certains de ces vieux papiers. Puis, en 2020 Mme Soret effectue un classement partiel du fonds.

« Depuis quand la commune de Saint-Bénigne conserve-t-elle ses papiers et quels sont-ils ? »

C'est toute l'histoire et la mémoire de la commune qui sont conservées depuis sa création. De façon générale, le fonds s'avère plutôt lacunaire sur la période 1940-1960. Les registres paroissiaux couvrant la période allant de 1599 jusqu'à 1792 constituent l'essentiel de la partie ancienne des archives.

Les archives modernes (1790-1982) constituent le bloc le plus important du fonds bien qu'elles soient lacunaires dans de nombreuses thématiques.

mémoire de la commune

C'est ce qu'a nécessité et effectué Blandine Escoffier, archiviste du Centre de gestion de l'Ain, d'avril à juin. Nous lui avons posé quelques questions.



Les généalogistes trouveront des renseignements, notamment sur la composition des familles grâce aux listes nominatives de recensement de la population. De nombreuses sources complémentaires leur permettront d'étoffer leurs arbres. En effet, la commune a conservé des documents relatifs à conscription antérieurs à 1818. De nombreuses sources complémentaires leur permettront d'étoffer leurs arbres. En effet, la commune a conservé des documents relatifs à conscription antérieurs à 1818.

D'autres pièces amènent à étudier les différentes mutations opérées dans le cadre de l'aménagement urbain : travaux à la mairie-école, à l'église, au presbytère et aux écoles communales de garçons et de filles ; création et entretien des chemins et des routes ; travaux relatifs aux ponts. Ce besoin de construction de bâtiments communaux et d'édifices publics ont engendré l'élaboration de très beaux plans aquarellés et grands formats.

Enfin, on remarque aussi plusieurs pièces sur le bureau de bienfaisance, devenu bureau d'aide sociale puis centre communal d'aide sociale (CCAS).

Pour ce qui est des archives les plus récentes (postérieures à 1982), leur classement a surtout, pour l'instant, un intérêt administratif. Il se nourrit des nouvelles compétences créées depuis les lois de décentralisation de 1982. Toutefois, ces archives témoignent de l'évolution de la vie communale à notre époque. La commune conserve également le fonds de l'association foncière de remembrement de Saint-Bénigne créée en 1955 et dissoute en 1988.

Une sélection de ces documents patrimoniaux numérisés sera disponible, accompagnés de l'inventaire, sur le portail Archives communales de l'Ain. Ce dernier, aussi disponible en mairie, permet, sur présentation d'une pièce d'identité, de consulter les documents communicables.

Désormais, il ne reste plus qu'aux habitants de Saint-Bénigne qu'à exploiter ce patrimoine pour (re)découvrir leur histoire.

Avis aux amateurs !

Vous pourrez retrouver l'intégralité de cet interview sur le site de la commune.

<http://www.archives-communales-ain.fr/index.php/fonds-communal-de-saint-benigne> avec son carrousel d'images numérisées

<http://www.archives-communales-ain.fr/index.php/saint-benigne-mairie-de-ain-france>

Le CCCAS



RAPPEL DES PERMANENCES

Une permanence à la mairie
chaque premier samedi du
mois entre 11 et 12 heures.

Il n'est pas nécessaire de
prendre rendez-vous pour
s'y rendre.

Samedi 4 janvier 2025

Samedi 1er février 2025

Samedi 1er mars 2025

Samedi 5 avril 2025

Samedi 3 mai 2025

Samedi 7 juin 2025



Vos interlocuteurs :

6 élus au niveau du conseil municipal :

Patrick Brocard, Chantal Chatagnier, Arlette Denis, Stéphanie Dey,
Géraldine Malterre, Christelle Vaucher.

4 habitants de la commune, bénévoles :

Jean-Luc Degay, Christiane Dumont, Didier Fremiot, Gérard Vattier.

Le CCCAS est présidé par Emily Unia, maire de Saint-Bénigne,

Les missions du CCCAS sont les suivantes :

Adresser les personnes au centre des Solidarités si besoin.

Faire le relais entre les personnes ayant besoin d'une étude plus
approfondie de leur situation afin qu'elles obtiennent des réponses
adaptées à leurs demandes et une information exhaustive de la part
des travailleurs sociaux.

Informier le public sur les différents dispositifs sociaux existants et
ceux de « droit commun » gérés par le Conseil Départemental 01.

Travailler en lien avec les assistantes sociales du Conseil Départemental
situées au Centre Départemental de la Solidarité à Pont de Vaux.

Répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant
des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge
ou au handicap...

Le CCCAS organise tous les ans le repas des aînés. Il permet à chaque
personne de 75 ans et plus de se retrouver. En 2024, le repas a eu lieu
le 12 octobre et une soixante de personnes de 75 ans et plus a participé
à ce déjeuner.

Ces moments de convivialité, de partage et d'échanges, autour d'un bon
repas préparé par le traiteur Duby de Feillens, ont été très appréciés
que ce soit par les aînés ou par les membres du CCCAS qui ont assuré
le service à l'assiette. Cette journée très agréable a été animée par le
Duo Orchestra et un spectacle improvisé proposé aux aînés offert par
Bresse Impro, la troupe de Saint-Bénigne. Les aînés ont été mis à
contribution, et leurs propositions ont permis la naissance d'histoires
improvisées. Ces moments de musique, de chants et d'improvisations
ont été très appréciés par les convives.

En outre, les aînés, une soixantaine environ, n'ayant pas eu la
possibilité de participer à la journée du 12 octobre, ont reçu un colis
de valeur identique au coût du repas.

Cette année, le CCCAS a aidé une personne de la commune. Elle a
bénéficié d'une aide au paiement d'une facture d'énergie. D'autres sont
venues pour obtenir simplement des informations et des conseils.

Les membres du CCCAS



Bibliothèque Municipale

C'est avec plaisir qu'en 2024 nous avons accueilli deux bénévoles venues renforcer notre équipe pour œuvrer dans l'intérêt de tous. Nous rappelons que tout adulte et/ou enfant peuvent bénéficier des services de la bibliothèque municipale. Il suffit de venir nous voir, de remplir une fiche d'inscription pour nous permettre de vous délivrer une carte.

Le caractère gratuit des prêts est un avantage indéniable eu égard au prix d'achat des livres. La carte permet aussi au lecteur de demander l'ouverture de son compte pour bénéficier de l'accès à la Médiathèque Numérique (articles de presse, musique, vidéos..) mise en place dernièrement par la Bibliothèque Départementale de l'Ain.

Grâce aux budgets alloués tant par notre Commune que par la Communauté de Communes Bresse et Saône, nous avons acquis des ouvrages nouvellement sortis (environ 160 livres).

Cette année encore, et grâce au budget alloué par l'intercommunalité, le réseau des bibliothèques a pu organiser des spectacles, tous gratuits. Pour notre commune, nous avons choisi la troupe Anibar de Bourg-en-Bresse.

Le 1er juin 2024, elle nous a présenté son spectacle « Philibert Explorateur » qui fut apprécié de tous tout comme le bon moment de convivialité offert par la Municipalité qui a suivi.

Chaque lundi après-midi, nous poursuivons notre collaboration avec l'école de notre village. Nous avons également participé à la manifestation « Les Olympiades » qu'elle a organisée, en offrant un moment de détente et de repos aux enfants entre leurs épreuves sportives. Nous avons également effectué une « porte ouverte » lors de la rencontre par le corps enseignant des parents et enfants nouvellement inscrits, leur permettant de connaître la bibliothèque.

A notre initiative, un auteur nouvellement installé dans notre commune, est venu dédicacer son livre, donnant lieu à une belle matinée de partage.

Nous exprimons nos remerciements à Madame le Maire, Conseil Municipal, à la Communauté de Communes Bresse et Saône, à la Bibliothèque Départementale de l'Ain, pour les aides financières, logistiques et autres qu'ils nous apportent, et à toutes les personnes ou membres des associations qui nous permettent de mener à bien nos actions et bien évidemment à nos lecteurs pour leur fidélité.

Les enfants ne doivent pas être oubliés, avec l'aide des animateurs de l'accueil périscolaire, ils confectionnent et nous offrent des décorations de Noël, installées par nos soins dans la bibliothèque que tout un chacun peut venir admirer.



Avec la carte délivrée par la Bibliothèque municipale, tout lecteur peut emprunter gratuitement des livres, tant ceux de la collection municipale que ceux de la Bibliothèque Départementale de l'Ain que nous allons chercher régulièrement ou ceux qu'il peut réserver sur

***« lectureain.fr »
soit en passant par notre intermédiaire.***





Les informations et alertes de Saint-Bénigne sont sur **PanneauPocket**



100% **0%**
GRATUIT & PUBLICITÉ ANONYME



1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone, votre tablette ou scannez le QR code

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "installer". L'application est gratuite.

3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "autour de moi"

Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le 

 Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Conseillère Numérique

Ce dispositif proposé par l'Etat et coordonné par le SIEA a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique. Il permet donc d'offrir à tout volontaire des solutions d'accompagnement individuel et/ou collectif pour favoriser leur montée en compétence numérique.

Cette intervention est financée par la commune et la communauté de communes Bresse et Saône.

Mme Hazami, conseillère numérique, organise des ateliers, propose des mini-formations afin de permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien.

Présence de Mme Hazami, conseillère numérique du SIEA à Saint-Bénigne : un lundi sur deux, l'après-midi de 14h00 à 16h00.





Culture

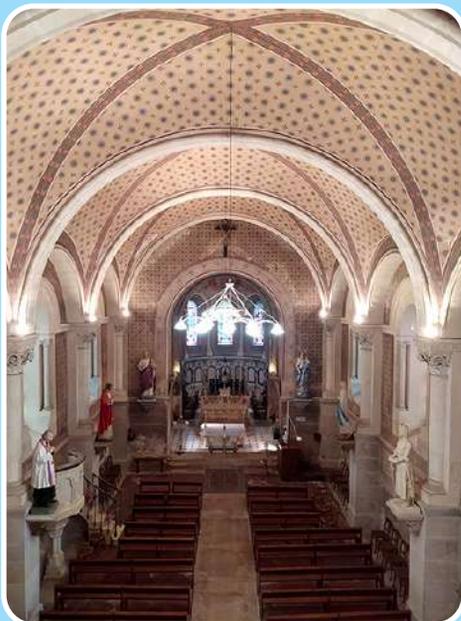


S'inscrivant dans la volonté de l'équipe municipale de proposer une offre culturelle accessible sur notre territoire, nous avons offert cette année encore un spectacle pour les habitants de la commune : L'Effet Barnum, proposé par la Compagnie Pièces et Main d'œuvre de Louhans.

La représentation a eu lieu le 28 septembre à la salle Multifonctions. Plus d'une centaine de personnes a assisté à une vraie fausse séance de bien-être. Un spectacle zen, drôle et décapant sur l'industrie du bonheur qui a surpris et ravi les personnes présentes.

Un 2ème spectacle de théâtre, payant cette fois-ci, a été proposé le 09 novembre, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « La Scène du 3 ». Il a rassemblé plus de 160 spectateurs à Saint-Bénigne. Ce spectacle intitulé « Mon père avait 3 vaches », joué par un comédien breton, a abordé le thème de la mutation du monde agricole à travers la révolution agricole bretonne.

Journées du Patrimoine



L'église de Saint-Bénigne a été ouverte les 21 et 22 septembre 2024 à l'occasion des journées du patrimoine.

Un jeu de piste réalisé par Nelly Catherin-Bass, directrice du Musée de Chintreuil de Pont-de-Vaux a été mis à disposition des visiteurs pour découvrir l'histoire de ce monument.

Nature et environnement

Deux opérations de plantation de haies ont eu lieu sur la commune le samedi 2 mars 2024.

Dans le cadre d'une opération portée par la Fédération Nationale des Chasseurs, appelée Sensibilis'haie, qui a financé cette opération, une action de plantation de haie, prévue conjointement entre la Société de chasse de Saint-Bénigne et la commune de Saint-Bénigne s'est effectuée aux Danières (entrée de la Prairie).

Cette action de plantation s'est déroulée sous la forme d'un chantier participatif ouvert à tous les habitants de la commune (parents, enfants...), mais qui malheureusement n'a pas attiré les foules.

Une deuxième opération de plantation de haie et d'arbres, à l'initiative des élus, pour un coût de 1455,47 € s'est déroulée ce même jour autour de la mairie, avec le précieux concours des chasseurs qui sont venus prêter main-forte pour mener à bien ce chantier.

Le partage du verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée d'échange, placée sous le signe de la préservation de la biodiversité entre élus, chasseurs et (trop rares) habitants de la commune.

Parallèlement, toujours dans l'optique d'améliorer notre cadre de vie, en mars 2024, un petit groupe de volontaires s'est rassemblé et a constitué un comité de fleurissement

Ces bénévoles, qui se retrouvent généralement le lundi, se sont occupés de remettre en valeur les parterres de fleurs et de végétaux devant la salle multifonction, l'école ou encore devant le monument aux morts.

La réflexion est maintenant engagée pour assurer d'une part l'entretien de ces plants et d'autre part pour faire perdurer ce groupe, en le constituant plus officiellement et en essayant d'augmenter le nombre de ses volontaires.

Avis aux volontaires !



Nettoyage de la commune



Pour la préservation de l'environnement et de la qualité de notre cadre de vie, la commune a proposé deux opérations de nettoyage de la commune au

printemps, le 16 mars et à l'automne, le 19 octobre.

Ces actions de ramassage des déchets abandonnés dans la nature auxquelles étaient invités les habitants de la commune ont réuni à chaque fois entre 20 et 30 personnes qui se sont déployées en plusieurs groupes sur l'ensemble du territoire, parcourant les chemins et les fossés.

La récolte des déchets divers abandonnés (emballages, panneau publicitaire, canettes, bouteilles de verre, papiers...) s'est traduite par la collecte d'un volume important, avec cependant une diminution du volume lors de l'opération d'automne, ce qui traduit peut-être une prise de conscience des usagers qui sont plus soucieux de préserver leur environnement.

Toutefois des progrès restent à faire, la satisfaction n'est pas totale, loin de là, car les points d'apports volontaires sont très régulièrement l'objet de dépôts sauvages qui nuisent à la propreté de la commune et à l'environnement.

La gestion de ces dépôts sauvages nécessite régulièrement l'intervention de l'agent communal et représente une dépense dans le budget, notamment pour l'évacuation de ces déchets. C'est pour cette raison que le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'instauration de sanctions (amende de 135€) pour les contrevenants ne respectant la propreté des lieux.



Maintien de services

Restaurant “Le Saint-Bénigne”

La commune a sollicité l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour financer l'achat du restaurant « Le Saint Bénigne » et les terrains constructibles attenants au restaurant pour un coût de 600 000 €.

Cet investissement essentiel nous permet de faire perdurer une offre de restauration de qualité, et plus largement d'œuvrer au dynamisme et à l'attractivité de la commune. Il permet également à la commune de disposer d'une réserve foncière.

Virginie Valcarcel et Bruno Rochman, les nouveaux restaurateurs ont ouvert l'établissement mardi 15 novembre. Déjà très fréquenté, de nombreux habitants ont pu apprécier leur cuisine traditionnelle.

Le Saint-Bénigne est ouvert à midi les mardi, mercredi, jeudi, dimanche, et midi et soir les vendredi et samedi.



Restaurant scolaire

Depuis toujours, la cantine de l'école de Saint Bénigne était gérée par l'association de parents d'élèves. Celle-ci a été dissoute et a cessé son activité à la fin d'année scolaire 2023-2024. La cantine étant essentielle au bon fonctionnement de l'école, la commune a repris cette compétence.

La Société RPC de Manziat a été retenue pour assurer la confection et la livraison des repas. Murielle Meunier, nouvellement recrutée par la commune prépare maintenant les repas des 90 enfants qui fréquentent le restaurant scolaire tous les jours. Marion et Milan, salariés de 1,2,3 soleil, s'occupent du service.



Investissements

La commune de Saint-Bénigne a engagé plusieurs travaux en 2024 visant à améliorer le quotidien et le déplacement de ses habitants.

Voirie

La commune est en lien avec le Département pour réaliser des aménagements afin de sécuriser les abords des grands axes routiers



Signalisation de passages piétons dans la zone d'activités du grand Mollard

Dans cette dynamique, et pour faire suite à la demande d'un administré, des panneaux de signalisation ont été installés pour sécuriser l'accès aux abribus sur la route de Cuisery (RD 933),

Il a également été acté l'aménagement d'un cheminement piétonnier pour accéder à l'abribus pour un total de 1.548€ par l'entreprise Bouvard.

Comme les années précédentes, et s'inscrivant dans le plan pluriannuel d'investissement dédié à la réfection des voiries, de nouvelles portions de routes ont été refaites.

Cette année, la SOCALF est intervenue sur 500m de voirie route de Montrin avec la pose d'un monocouche du carrefour du Carruge jusqu'à la petite croix, incluant un renforcement de l'accotement en béton strié sur 30m.

La rue du pigeonnier a été élargie de 0,50m et stabilisée avec la création d'une poutre de rive. L'ensemble a été recouvert d'un bicouche. La terre évacuée a été utilisée pour stabiliser les accotements de la route des Alouettes. Le coût des travaux s'élève à 38.000€.

Route de Nizerel, un fossé a été nettoyé et un muret créé en béton banché pour stabiliser l'accotement à la jonction de la traversée de route. L'entreprise Bouvard a réalisé les travaux pour un montant de 3.048€



Ces travaux visent à renforcer la sécurité, améliorer les infrastructures et favoriser des déplacements plus durables au sein de la commune.

Investissements

Le City Stade



Il a été installé début mars par l'entreprise Agorespace. Son inauguration, à laquelle l'ensemble de la population était convié, s'est déroulée le 13 avril en présence des financeurs et des habitants. Une animation a été proposée pour les enfants présents. Cette infrastructure a été subventionnée à près de 80% par l'Agence Nationale du Sport et le Département de l'Ain. Le reste à charge de la commune s'élève à environ 20.000€.

Afin d'aménager les abords du City Stade, 2 bancs, une poubelle et un support cycles (vélos) ont été achetés à l'entreprise Manutan pour un montant total de 1.596,96€ et installés par l'agent municipal.

Depuis son inauguration, le city stade est régulièrement occupé et offre un espace de jeux sportifs extérieurs prisé par les jeunes et les moins jeunes, dans un cadre sécurisé et de qualité. L'école formée à son usage par l'entreprise Agorespace en est un des principaux utilisateurs.



Modernisation de l'éclairage public

La première tranche de modernisation de l'éclairage public a été réceptionnée. 74 points lumineux ont été rénovés en Full Led dans les secteurs de Chamerande, Nizerel et du centre bourg.

Le coût total des travaux s'élève à 93.800€, dont 43.918,45€ sont à la charge de la commune. Cet investissement vise principalement à réaliser des économies d'énergie, mais également à lutter contre la pollution lumineuse en régulant l'éclairage. La deuxième et dernière tranche est prévue pour 2025.

Tout l'éclairage de la commune sera alors renouvelé.



Investissements

Appartement

Afin d'enrichir l'offre locative de la commune, des travaux d'aménagement ont été effectués à la cure. Le coût total de ces travaux, réalisés par des entreprises locales, s'élève à environ 65.000€.

Le 1er locataire est entré dans les lieux au 01/08/2024. Parallèlement, la toiture du garage attenant de la cure a été refait pour un coût de 10.530€.



Eglise

Des travaux de démoussage et de nettoyage ont été réalisés au mois de mai sur le toit de l'église pour un coût total de 7.450€.

Cimetière

Divers travaux ont encore été effectués cette année au cimetière. Après l'embellissement de l'entrée en 2023, c'est le jardin du souvenir qui a été réaménagé pour un coût de 1.070€.

Afin que le nom de tous les défunts dont les cendres ont été dispersées au jardin du souvenir apparaissent sur la plaque commémorative, la commune a décidé de mettre à jour les barrettes pour un coût de 1.933,75€. A la demande de plusieurs administrés, un banc a été installé au centre du cimetière pour un coût de 1.401,30€.



Les activités économiques de Saint-Bénigne



Artisanat et services

ADLM, signalétique et enseignes publicitaires, 74 Impasse des prés, tél : 09 72 95 15 20

Anthony Morel, électricité plomberie chauffage climatisation, 766 Route de Saint-Trivier, tél : 06 26 40 49 53

L'ArborS sens, ébénisterie et menuiserie fine, 1277 route de la Volière, tél : 06 64 47 66 87

Bardon Paysage, création et entretien d'espaces verts / paysagiste, 121 Route de l'Orme, tél : 06 63 18 07 61

Bourgeon Concept, constructeur de voitures de compétition, 190 Route de Cuisery, tél : 06 64 74 67 26

BS Charpente construction bois, charpente couverture zinguerie, 940 Route des Martollets, tél : 06 34 23 61 63

Carpé Zen massage ayurvédique à destination des femmes, 387 route de Chamerande, tél : 06 03 75 20 92

CCTA Saône Bresse, contrôle technique, 61, Impasse du Grand Mollard, tél : 03 85 40 98 28

CN Fermeture, menuiseries extérieures et intérieures volets portails stores, 131 Impasse du Grand Mollard, tél : 07 61 48 88 08

Coif'May Tifs, coiffeuse à domicile et prestations esthétiques (massages, épilations soins du visage, beauté des mains et pieds), 2120 Route de la Mairie, tél : 06 33 38 55 75

Coiff' service, coiffeuse à domicile, 126 Route de Montrin, tél : 03 85 36 43 20

EARL Le TROUSSEAU, prestation de travaux publics, 1028 Route de la Mairie, tél : 06 82 33 07 56

Evan'Essence AT HOME, coiffeuse à domicile, 125 Impasse Curtil d'Amont, tél : 07 56 99 91 98

GAEC Les Jardins de Nizerel, vente directe avec l'AMAP, tél : 06 03 13 74 01, site internet <https://amapnizerel.fr>

Laure Coiff', coiffeuse à domicile mixte, 100 Route de Romenay, tél : 06 34 11 30 21, Facebook : Laure Coiff'

KUTVEK KIT GRAPHIK, création de kits déco personnalisés pour deux roues, 80 Impasse des prés, tél : 03 85 30 30 27.

Les écuries de Montrin, 469 route de Chavannes, Ecurie de propriétaires, pension de chevaux, dressage et valorisation, tél : 06.79.79.19.34

Gîte de Chamerande, hébergement, 145 Route de Chamerande, tél : 06 20 62 81 21

Le Gîte de Pré Fleuri, 464, Rue de Geneitières, tél : 06 13 98 31 88.

Les Gîtes Tournesol & Coquelicot, hébergement. 584 Route de Léal, tél : 03 85 30 67 75

Gîte Nuance Mauve, hébergement, 584 Route de Léal, tél : 03 85 30 67 75

Jacques Bonnet, installations frigorifiques, 18 Impasse de la Verpillière, tél : 03 85 30 69 13

JCB, maçonnerie gros œuvre neuf et rénovation, 607 Route de Léal, tél : 06 60 74 48 81

La Truite qui fume, atelier de fumage et conserverie artisanale, 1096 Route de Saint-Trivier, Tél : 06 34 30 51 82, www.latruitequifume.com

Les Jardins de Jimmy, Loïc et Jilly, vente directe le vendredi après-midi, tél : 04 82 79 51 65, site internet : www.lesjardinsdejimmyloicetjilly.com

Restaurant Le Saint-Bénigne
995 route de Saint-Trivier
03 85 30 96 48

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le site internet de la commune.

Les activités économiques de Saint-Bénigne



Artisanat et services

Lexemplaïre (EI), Carole Tricquet, Maroquinier sellier d'art, 105 Impasse des Terres Renaud, tél : 0684163838, Facebook : atelier lexemplaïre, Instagram : atelier.lexemplaïre.

L'Instant Douceur d'Emilie, Institut de beauté à l'institut ou à domicile, 551 route de Montrin, tél : 06 65 01 94 48

NJ Services, petits travaux de maçonnerie - multi-services en entretien et nettoyage extérieur (toitures, espaces verts, vitres, pierres tombales... 2164 Route de la Mairie, tél : 06 50 32 63 39.

OKI, station de lavage, 85 Impasse du Grand Mollard, tél : 03 85 33 35 07

Optivet, clinique vétérinaire, 35 Route des Plantes, tél : 03 85 23 92 85

SARL Bouvard Frères, travaux agricoles, travaux publics., 215 Route de la Villeneuve, tél : 03 85 30 95 85

SARL Foray, couverture charpente, 9 Route des Sablières, tél : 03 85 30 38 62

SARL Xtr'M Carrelage, Monin Xavier, 13 Impasse des Bonnots, tél : 06 27 75 26 73

SARL Z Services, multi-services en bâtiment intérieur et extérieur, 115 Impasse des Prés, tél : 06 66 15 92 06

Style Paysage, Denis Guichard, Création et entretien d'espaces verts – paysagiste, 1490 Route de la Mairie, tél : 03 85 30 96 10

T.D.L.M Plâtrerie, 423 rue des Genetières, tél : 06 12 45 53 80,



Commerces

Antiquités
Colin Jean-Pierre,
1595 Route de Saint-Trivier,
tél : 03 85 30 93 06

AP automobiles
Garage automobile carrosserie vente,
345 Route de Cuisery,
tél : 06 61 58 76 47

Auto Service Bathias AD
Garage automobile carrosserie vente,
46 Impasse des Prés,
tél : 03 85 30 62 29

Weldom
Magasin de bricolage,
81 route des Plantes, tél : 03 85 36 80 10

Cave D.Berrod
35 impasse du Grand Mollard,

Le Cocon de Cléa
Centre de bien-être et soins esthétiques,
340 Route des Ripettes,
tél : 03 85 30 62 14

Ferm'empettes
Vente directe de produits fermiers,
35 Impasse des Prés
tél : 03 85 32 56 11

Hair du Temps,
Salon de coiffure
19 route des Martollets, tél : 03 85 36 48 69

Supermarché Bi1
90 route des Plantes,
tél : 03 85 23 91 20

Supermarché Netto,
209 route des Plantes,
tél : 03 85 36 58 66

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter; elle sera ensuite disponible sur le site internet de la commune.

A l'école

Petite et moyenne section



Les élèves de la classe de PS MS sont partis à la chasse aux déchets autour de l'école ! Le respect de l'environnement s'apprend dès le plus jeune âge !



Les élèves de la classe de PS MS ont été à la ferme ! Ils ont été reçus par M et Mme Chevalier ! Une belle découverte et un grand merci



Les élèves de PS et MS ont été invités par Gamm Vert à une matinée jardinage. Une matinée pleine de découvertes où chacun a pu ramener une plantation à la maison mais également des plantes aromatiques, fraisiers... pour le jardin de l'école.



La famille Dothal a reçu les PS MS sur l'exploitation ! Nous les remercions ! Les gourmands ont pu déguster de bonnes fraises !



A l'école

Les cent jours

Dès la rentrée, les élèves du CP jusqu'aux CE2 comptent les jours jusqu'au 100e jour !



Ceci pour travailler la numération à l'école, préparer une collection de 100 à la maison pour certains puis présenter une belle exposition à toute l'école !



Mots d'élèves CE2 CM1 Sortie à Châtillon-sur-Chalaronne Juin 2024

La meilleure sortie du monde !

Le matin, avec Florence on a découvert des abeilles.



On a vu des naissances, la différence entre un mâle et une femelle, on a vu la reine et on a appris à enlever la cire sur les alvéoles.

On a goûté du miel. Moi, je l'ai adoré ! Elle nous a même donné un petit pot de miel : c'était du miel de lavande.

Le midi, on a mangé tranquillement et après on a fait le tour du parc avec Olivier. Il nous a montré

beaucoup de bêtes et d'insectes.

Et après on a construit un nichoir. Avec mon groupe, on a fait un abri pour les chauves-souris.



A l'école

Semaine de la Biodiversité

Les enseignants de l'école ont décidé cette année de faire une semaine sur le thème de la biodiversité.



De nombreuses activités ont été mises en place dans toutes les classes : installation des nichoirs fabriqués à Chatillon, création de prairies fleuries, fabrication et remplissage d'hôtels à insectes ...

Merci aux agents de la commune pour l'aide à l'installation !



Avec le Centre Eden

L'ensemble des classes a pu bénéficier d'une intervention du centre Eden de Cuisery grâce à l'installation d'un planétarium mobile dans la salle multifonctions .



Les interventions à l'école, les sorties, les spectacles... sont possible grâce au Sou des écoles !

Merci aux parents bénévoles et à l'investissement des familles!



A l'école

La musique tous ensemble

Tout au long de cette année olympique les classes ont fait différentes activités sur ce thème : arts visuels, lecture, histoire, musique ...

Pour la musique, nous étions accompagnés de Mathilde Renaud intervenant qui a mené des séances au sein de l'école et a construit avec les enfants un spectacle mêlant des chants, des percussions, des danses...





1, 2, 3... Soleil



Chers parents, chers habitants,

L'association 1,2,3 Soleil est fière de contribuer au bien-être et à l'épanouissement des enfants, en leur offrant un lieu sécurisé, créatif et ludique : avant et après l'école, les mercredis et pendant les vacances. Un espace approprié aux besoins des enfants, avec des activités diversifiées et adaptées aux différents groupes d'âge.

1,2,3 Soleil est avant tout un lieu de découvertes et d'épanouissement où chaque enfant peut grandir en confiance, apprendre en s'amusant et tisser des liens forts avec d'autres enfants.

Une équipe à l'écoute, des animateurs professionnels, bienveillants, dynamiques et passionnés. Chaque jour, ils mettent leur énergie et leur savoir-faire au service de vos enfants, en veillant à ce que chaque moment passé au sein de la structure soit enrichissant et joyeux. Leurs missions sont d'accompagner les enfants dans leur développement personnel tout en favorisant leur créativité, leur autonomie et leur socialisation.

En lien étroit avec la mairie, les associations locales, les écoles et les parents, le centre participe activement à la vie de la commune et organise régulièrement des événements ouverts à tous.

Rejoignez-nous pour partager ensemble ces moments uniques de découverte et de joie !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet, nos pages Facebook ou à passer nous voir sur place. Nous serons ravis de répondre à vos questions et de vous accueillir !

Rappel de nos horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 7h30-8h35 / 16h15-18h45
Mercredi : 7h30-18h30 (accueil possible en demi-journée avec ou sans repas)

Pendant les vacances scolaires (sur le site de Pont de Vaux) : 7h30-18h30

Nos périodes de fermeture : vacances de Noël & mois d'août.

L'équipe de 1,2,3 Soleil

Siège social : 1 rue de l'école 01190 Pont-de-Vaux

DATES À RETENIR :

Dimanche 18 mai 2025 :

Rand 'orientation à St-Bénigne

Vendredi 20 juin 2025 :

Fête du centre à Pont-de-Vaux

Vendredi 31 octobre 2025 :

Soirée Halloween à Pont-de-Vaux

Vendredi 19 décembre 2025 :

Spectacle de Noël à St-Bénigne



Le sou des écoles

LE SOU DES ÉCOLES est une association loi 1901 créée et animée par des parents d'élèves bénévoles.

Il y a un bureau des membres actifs et occasionnels auxquels s'ajoutent les parents qui adhèrent à l'association en étant à jour de cotisation. Dans le bureau il y a Laure Hirel et Olivia Cornuche co-présidentes Sandrine Garnier trésorière Aurélie Martinez trésorière adjointe et Caroline Payre secrétaire. Nous sommes une quinzaine de membres actifs : Justine Sevelinge, Antoine Rochette, Thomas Lemoine, Marie-Luce Bernardet, Laura Laque, Hélène Delalande, Manon Willems, Marion Vuillaume, Claire Pacorel, Jonathan Morel, Laure Mondange, Ophélie Mousnier.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui nous aident et permettent de continuer à faire vivre le sou des écoles. A chaque manifestation qui se déroule tout au long de l'année scolaire le Sou des écoles reverse les bénéfices à l'école pour permettre aux enseignantes de faire de nouveaux projets pédagogiques avec nos enfants, des sorties... Cette année un don de 9 600€ a été versé à l'école. Nous essayons d'apporter de la nouveauté chaque année pour cela nous avons besoin de vous ! Le Sou des écoles fournit également les cadeaux de Noël à chacune des classes. Ils sont distribués par le Père Noël accompagné par des membres du Sou. Chaque fin d'année un diplôme et une carte cadeau culturelle sont remis aux élèves de CM2 pour leur passage en 6ème pendant le spectacle de la fête de l'école. Nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour leur investissement et leurs nouveaux projets chaque année ainsi que tous les commerçants qui ont participé au calendrier de fin d'année, les bénévoles anciens et nouveaux, les parents et l'ensemble de la population qui participe à nos manifestations sans oublier la mairie pour la subvention allouée.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour renouveler notre bureau qui est démissionnaire à la fin de l'année scolaire 2024/2025, si personne ne se propose d'ici la fin d'année scolaire l'association du Sou des écoles de St Bénigne sera dissoute en juin 2025.

Merci à tous.

Laure Hirel et Olivia Cornuche
Co-présidentes



MANIFESTATIONS :

Samedi 22 février 2025 :
Plat asiatique à emporter

Vendredi 18 avril 2025 :
Carnaval et goûter offert
aux enfants

Vendredi 27 juin 2025 :
Fête de l'école

Vendredi 26 septembre 2025 :
AG des associations de l'école

Dimanche 30 novembre 2025 :
bourse aux jouets et plat à emporter

Samedi 6 décembre 2025 :
vente de sapin et vin chaud



Bresse Impro



La valeur n'attend pas le nombre des années pour Bresse Impro. La deuxième année complète aura été dense en nouveaux spectacles et en challenges relevés avec brio. La troupe composée maintenant de 16 improvisateurs a joué plusieurs fois à Saint-Bénigne seule ou avec une autre association (CCCAS, Proximi'CAA).

Nous avons joué à Laiz, Sermoyer (fête de la nature), Lugny, Bagé (centenaire de l'UM3BD), Mâcon (2ème Edition d'Impro Sur Saône, 3 jours de spectacles) et à Bresse Vallon.

Cette année nous avons varié les formats de spectacles : cabaret, match et formats longs (pièces de théâtre improvisées).

Le long format de 2024 s'appelle Rêve et fait suite à rencontre impro-bable en 2023.

La troupe travaille avec bonne humeur dans ses séances de préparation dans la salle de musique mise à disposition par la commune.

Nous essayons de travailler de nouvelles notions pour proposer des spectacles différents et variés.

Bresse Impro aborde 2025 avec une grosse envie et vous donne déjà rendez-vous à Saint-Bénigne le 15 février 2025 et 15 novembre 2025.

Nous jouerons à Saint Jean sur Reyssouze et à Chalon sur Saône pour « Impro sur Saône 2025 ». D'autres dates et d'autres spectacles sont encore à définir...

Nous avons été très contents de partager ces moments de jeux, de surprises, d'émotions avec un large public et nous vous attendons pour nos prochains spectacles. Venez donc découvrir cette discipline qui n'a qu'une seule limite : l'imagination.





Proximi' CAA



20 ANS !!!

Eh oui 20 ans que Proximi'caa existe . C'est en 2004 après quelques sondages et multiples constats de besoins que Céline Micard a créé ce service de transports fait par des bénévoles avec leurs voitures personnelles dans un premier temps puis après de multiples démarches et demandes de subventions avec, enfin, une voiture au nom de l'association.

Répondant ainsi à des demandes de plus en plus fréquentes, notre association a donc fêté ses 20 ans d'existence ce samedi 21 septembre.

Une journée préparée par les bénévoles, les petites mains ayant fait beaucoup de découpages, de collages, etc... sur le thème « papillons » pour accueillir nos adhérents dans la salle multifonction toute décorée de notre commune.

Madame le maire et une adjointe se sont jointes à nous pour déguster un excellent repas de fête préparé et servi par Sel et Sucre de Pont de Vaux que nous remercions pour leur professionnalisme.

L'association Bresse Impro est venue agrémenter l'après-midi de différents moments d'improvisation selon les thèmes donnés par les convives.

En somme, une très belle journée de joie et de convivialité !!!!

Nous tenons à remercier Madame le maire et son adjointe pour sa présence et son soutien ainsi que les deux adjointes de Pont-de-Vaux qui nous ont rejoint pour le dessert.

Nous remercions également les quelques communes et la Communauté de communes Bresse et Saône, qui nous soutiennent par leurs subventions bienvenues pour maintenir ce service de proximité indispensable pour nos aînés.

Le prochain rendez-vous sera début mars pour le traditionnel repas du printemps avec nos adhérents ainsi que le second en septembre pour un après-midi jeux.

Françoise Debost, présidente

Ran tan plan



Quizz 100% Ran Tan Plan Tester vos connaissances

- | | | | |
|-----------------------------|---|--|---|
| 1- C'est quoi ? | <input type="radio"/> un club canin | <input type="radio"/> une fanfare | <input type="radio"/> une harmonie |
| 2- Pour qui ? | <input type="radio"/> tout humain | <input type="radio"/> les cow boys | <input type="radio"/> les dinosaures |
| 3- Pour quoi faire ? | <input type="radio"/> explorer le far West | <input type="radio"/> de la plongée | <input type="radio"/> de la musique |
| 4- Quel âge faut-il avoir ? | <input type="radio"/> de 0 à 20 ans | <input type="radio"/> de 7 à 100 ans | <input type="radio"/> pas de contrôle d'identité à l'entrée |
| 5- Combien ça coûte ? | <input type="radio"/> un sac de pièces d'or | <input type="radio"/> 20€ | <input type="radio"/> un coup à boire |
| 6- C'est comment ? | <input type="radio"/> convivial / adapté | <input type="radio"/> strict / sérieux | <input type="radio"/> élitiste / compétitif |
| 7- De quoi a-t-on besoin ? | <input type="radio"/> de croquettes | <input type="radio"/> de bonne volonté | <input type="radio"/> de l'oreille absolue |
| 8- Où les trouver ? | <input type="radio"/> vers la mairie de St Bé | <input type="radio"/> au saloon | <input type="radio"/> dans la rue |
| 9- Qui mène leur défilé ? | <input type="radio"/> deux hampes | <input type="radio"/> Lucky Luke | <input type="radio"/> une escorte de police |
| 10- Où les écouter ? | <input type="radio"/> le 20 avril 2025 | <input type="radio"/> le 30 février 3025 | <input type="radio"/> sur Fanfare TV |
| 11- Qui appeler ? | <input type="radio"/> Roland 0385303695 | <input type="radio"/> Céline 0695264905 | <input type="radio"/> MA DALTON |
| 12- Comment les rejoindre ? | <input type="radio"/> signaux de fumée | <input type="radio"/> SMS / Messenger | <input type="radio"/> appel |

Remise de récompense pour les lauréats de ce quizz,
le vendredi à 21h à la salle de musique de Saint Bénigne, derrière la bibliothèque
demandez Lucie.



Saint- Bé.a.a.l



L'Association Saint-Béaal enregistre cette année 220 adhérents venant de Saint Bénigne et des communes environnantes.

Notre Association réunit beaucoup de personnes qui veulent rompre avec la solitude et veulent faire de nouvelles connaissances en partageant diverses activités auxquelles elles n'avaient pas forcément l'habitude de s'adonner.

L'adhésion au Club donne droit à toutes les activités ne nécessitant pas l'intervention d'une personne extérieure au club. Seuls la gymnastique et le yoga demandent une participation financière pour rémunérer l'intervenant.

Parmi les activités proposées, on retrouve les après-midi jeux, la pétanque, l'informatique, le tricot, la cuisine, les différentes marches, la gymnastique, le yoga et la danse.

Cette année, le vide grenier n'ayant pas fait recette, nous envisageons de remplacer cette manifestation par des plats à emporter.

Tout au cours de l'année, des manifestations sont proposées telles que le repas beaujolais, les matinées spectacles, un voyage en fin d'année.



Vin chaud de la marche
mardi 7 janvier

Repas des aînés
mercredi 19 février

Spectacle
dimanche 17 avril

Troc plantes
jeudi 15 mai

Concours pétanque
mercredi 21 mai

Voyage
vendredi 21 juin

Plat à emporter
dimanche 30 juin

Apéro de fin d'année
jeudi 25 juin

Pique-nique 3 marches
mardi 27 juin

Assemblée générale
jeudi 4 septembre

Les inscriptions auront lieu le samedi 14 septembre 2024



Les Cavaliers de Pré Fleuri



L'association « Les Cavaliers de Pré Fleuri », composée de 14 membres bénévoles, continuera à vous proposer tout au long de l'année, différentes animations autour des activités équestres au côté de l'Earl du Pré Fleuri, et de la monitrice, salariée de l'Earl.

La saison dernière (2023/2024), l'association comptait 119 licenciés et 139 adhérents.

En septembre 2024, la saison a repris et les cavaliers(ères) (petits et grands) ont repris leur sport favori en suivant des cours proposés sur plusieurs niveaux.

En octobre 2024, la saison a débuté avec l'organisation d'un concours de sauts d'obstacles autour du thème d'Halloween avec un parcours sur la piste aux couleurs automnales et de belles créations/costumes, aussi bien côté cavaliers que chevaux, toutes plus originales les unes que les autres.

Plusieurs manifestations sont prévues tout au long de la saison :

- 3 concours de sauts d'obstacles (23 mars 2025, 15 juin 2025 et 19 octobre 2025) organisés à Saint Bénigne et des sorties sur des concours à l'extérieur avec pour objectif, la qualification du couple (cavalier/cheval) aux championnats de France à Lamotte Beuvron en juillet 2025.

- La participation au défilé de la Fête Nationale avec binôme chevaux/cavaliers.

- La fête du club, le samedi 28 juin 2025 au cours de laquelle nous souhaitons, en lien avec le comité de jumelage, accueillir nos amis Allemands de Dornhan ; accueil qui n'avait pas pu s'organiser la saison précédente.

- D'autres activités type stages, randonnée ... verront le jour.

Nous tenons à remercier les parents et amis qui donnent gracieusement de leur temps tout au long de la saison et qui accompagnent les bénévoles de l'association.

Tout au long de l'année, il est possible de nous rendre visite pour des balades à poneys, forfait découverte.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook « Les Cavaliers De Pré Fleuri »

Courriel : pre.fleuri@laposte.net

Amicale de chasse



L'amicale compte 29 adhérents. Nous avons malheureusement perdu en octobre un membre de notre association, Mr Jean François Foray, après avoir subi plusieurs opérations. Il a été membre durant plusieurs décennies et a assuré le poste de président durant 6 années. Nous adressons à son épouse ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances

Nous adressons également un prompt rétablissement à notre ami Patrick Fauchez qui pour des raisons de santé, n'a pu profiter de cette saison de chasse.

Sur le plan cynégétique, encore une nouveauté de la part de notre fédération départementale, qui nous impose à compter de cette année, la pose d'une bague à chaque lièvre prélevé. Quel en est l'intérêt si ce n'est d'avoir un regard encore plus précis sur la gestion de nos prélèvements, dans quel but : peut-être pour nous imposer d'autres restrictions dans les prochaines années. Une fois encore nous revendiquons la bonne gestion, à notre niveau, de la population lièvre sur notre commune, preuve en est que cette année encore nous n'avons chassé ce gibier que 2 jours à cause des fortes pluies qui ont en partie inondé la prairie ce qui le rendait plus vulnérable. Il va sans dire que les prélèvements n'ont jamais été aussi faibles mais c'est pour la bonne cause.

Ceci étant, nous sommes un peu inquiets concernant le chevreuil. En effet son nombre est en constante diminution sur notre territoire et les causes ne sont pas encore vraiment identifiées. Espérons qu'après la récolte des maïs nous puissions en voir plus. Quant au sanglier, à l'heure de ces écritures seulement un animal est au tableau.

Concernant le « petit » gibier nous effectuons, comme chaque année, un lâcher de faisans et perdrix n'ayant plus ou très peu de couvées naturelles.

Côté migration, quelques bécasses commencent à montrer timidement le bout de leurs becs et le pigeon ramier quant à lui, a cette année boudé le biotope Saint Béninois ! S'agissant de l'organisation des battues aux gros gibiers, nous attirons l'attention de chacun sur la signalisation qui est faite sur les chemins et routes prévenant tout utilisateur qu'une battue est en cours. Afin que l'ensemble des usagers de la nature cohabite intelligemment, il est conseillé de porter une chasuble de couleur jaune ou orange lors des randonnées, footing ou cueillette de champignons pour signalement.

Comme il avait été annoncé l'année dernière, la plantation d'une haie a été effectuée en collaboration avec la municipalité au lieu-dit les Danières

Enfin en ce qui concerne les dernières manifestations, le loto du 23 février a rencontré un vif succès. Le 23 mars nous avons distribué 140 plateaux repas aux propriétaires et exploitants en remerciement de leur autorisation de chasser sur leurs terrains avec toujours au menu : galantine de chevreuil, civet de sanglier avec son gratin, gigoue de chevreuil, fromage et dessert. Le 08 juin c'était la remise de presque 700 parts de paëlla vendues par les sociétaires et à ce sujet nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont acheté des parts.

Pour terminer, nous avons un très grand merci à adresser à Corinne qui, bien que ne faisant pas partie de l'association, apporte beaucoup de soutien lors de nos manifestations notamment au cours du loto

Un merci également aux membres qui ont assuré la réussite de ces manifestations et sans lesquels notre association ne serait pas ce qu'elle est.

Le bureau



Les dates à retenir en 2025 :

LOTO

le vendredi 21 février

PLATEAUX

pour propriétaires et exploitants
le samedi 22 mars

VENTE DE PAËLLA

le samedi 07 juin



La Rando



La rando a franchi le cap de ses vingt années d'existence et poursuit allègrement son chemin.

Elle n'a pas pris une ride.

Bien au contraire, le groupe se renouvelle, se renforce au fil des ans.

L'état d'esprit, la philosophie qui l'anime séduisent de jeunes retraités mais aussi quelques actifs.

Au long des contrées qu'elle traverse, La Rando creuse son propre sillon. Elle emprunte aux grands chemins ce qui lui est favorable mais part souvent hors des sentiers battus.



Avec Chantal au GPS, le groupe crée de nouveaux circuits qui lui valent d'étonnantes découvertes.

Mais ils ne faut pas s'y tromper. Loin d'être contemplatifs les randonneurs allient au plaisir culturel celui de l'effort physique dans une marche plutôt dynamique se jouant des dénivellées tout en restant dans une démarche prudente et raisonnée.



L'année écoulée marquée par deux séjours, le premier en Franche-Comté dans les environs de Besançon, le second dans le Jura dans les environs du lac de Vouglans, tous deux ponctués de belles rencontres a encore été exceptionnelle en dépit du temps souvent instable.

Avec Jeannine en coordonnatrice des idées La Rando saura s'ouvrir de nouveaux horizons en 2025.

La Rando :

Départ (co-voiturage) chaque jeudi 9 heures du parking "Les Raviers".

Contact Jeannine : 06.99.79.48.42

Les Conscrits



Avant de passer le flambeau à la six pour leurs matefaimis, la classe en cinq de Saint Bénigne se réunira le 1er mars 2025 pour le banquet traditionnel.

L'occasion de se réunir pour retrouver l'esprit de camaraderie qui nous a animé durant ces années passées ensemble à l'école.

Elle a également l'honneur de vous convier au bal des conscrits qui se tiendra le 1er février 2025.

Un moment festif et convivial pour notre village, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Vous êtes nés dans les années finissant par 5, vous êtes nés à Saint-Bénigne ou vous viviez à Saint-Bénigne, vous êtes prêts à passer de bons moments

**CONTACTEZ-NOUS
au 06 67 12 09 42**

Les jaunes et bleus

L'AMICALE DES SUPPORTERS

Après plus de 6 Ans, notre Président des Jaunes et Bleus, Monsieur Didier Lethenet , a rendu son tablier. C'est de la part de toute l'équipe que nous lui renouvelons un Grand Merci !! Didier reste bien sûr, comme bénévole et le pilote de notre manifestation : La Braderie de la Saint François.



Arrive donc du sang neuf, avec un nouvel élan, un nouveau président en la personne de Philippe Feyeux , bénévole de longue date au sein du club avec une tribu Feyeux qui œuvre, soit, sur les terrains les dimanches, soit en Off, dans l'ombre, pour participer à l'élaboration et réalisation de nos nombreuses manifestations.

L'objectif des jaunes et bleus, être un soutien financier pour 260 licenciés au RCHB, jeunes comme moins jeunes, de tous niveaux, qui représentent le Club tout au long de l'année sportive, sur tous les stades.



Il est à noter que notre planning de manifestations est bien rempli pour l'année 2024/25.

Une ambiance conviviale nous permet de passer un message haut en couleur Jaunes et Bleus :

Une heure de votre temps

Une journée sur votre planning

Un Weekend , vous permettra de participer à la vie du Club et d'y trouver des moments d'échange et de partage.

Les mots sont écrits, Oui les Jaunes et Bleus ont besoin de vous aujourd'hui, demain, dans un mois. Alors venez nous rencontrer...

Nous en terminerons par un grand coup de chapeau à tous les Bénévoles qui se sont donnés à cœur de réussir ces très belles manifestations.

A très bientôt au Stade du RCHB

L'équipe des Jaunes et Bleus.

Un contact pour nous rencontrer :

06 98 58 57 30

Le SLIS

Service Local d'Incendie et de secours

Activité opérationnelle :

40 interventions du 1er Janvier au 1er Décembre 2024

18 secours à personnes ; 7 accidents voie publique ; 6 destructions de nids de guêpes et frelons ; 6 reconnaissances pour départ de feux ou autres ; 3 feux ; 2 accidents de sport.

Cette année, nous avons réalisé 10 manœuvres en fin de chaque mois. Sur celle de fin mars, nous avons eu la chance de pouvoir partager avec le CIS de Pont de Vaux une manœuvre d'accident sur la voie publique. Celle-ci s'est déroulée sur notre commune impliquant 2 victimes dont une incarcérée. Cette manœuvre grandeur nature, nous a permis de renforcer nos liens avec le CIS, de travailler avec du matériel particulier et d'observer la découpe de la voiture. Chose toujours impressionnante pour nous, n'ayant pas souvent l'occasion en accident réel.



Fin mai 5 sapeurs du SLIS ont participé à un poste de secours pour le tournoi phase finale jeunes de rugby. Au mois d'octobre, le SLIS a participé au traditionnel recyclage secouristes au CIS de Pont de Vaux. Merci encore aux formateurs et accompagnateurs.

Fin octobre, le SLIS a enregistré la démission d'Alain Mouloud pour raisons professionnelles. Je tiens à le remercier pour tout ce qu'il nous a apporté ainsi que son implication en permanence. Ce qui pour le SLIS apporte malgré tout un point négatif l'effectif se portant désormais à 9 sapeurs.

Donc plus que jamais nous espérons avoir de nouvelles recrues pour 2025, même si je reste confiant pour ceci, car fin octobre notre JSP Lilian Flagel a validé son brevet et pourra nous rejoindre en janvier une fois son intégration validée.

Et pour finir, une note positive qui s'est déroulée lors le défilé du 11 novembre avec 3 sapeurs-pompier mis à l'honneur. Tout d'abord, Romain Journaux qui a reçu son diplôme de secours en équipe lui permettant de pouvoir passer son monitorat, Jean-Paul de Sousa a reçu la médaille de bronze pour 10 ans d'activités puis enfin moi-même, Denis Perdrix promu au grade d'Adjudant.

Je tiens à remercier tout l'effectif du SLIS qui reste disponible pour leurs concitoyens ainsi que pour leur implication.

Amicale des sapeurs-pompier

L'amicale des sapeurs-pompier a connu une année dynamique, marquée par un accueil chaleureux de la population notamment lors de la tournée des calendriers et une participation fidèle aux manifestations.

En 2024, les événements incluent l'Assemblée Générale le 28 janvier, la Fête des Pompier à Sermoyer le 1er juin, la traditionnelle vente d'andouillettes et de saucisses le 3 novembre, et la tournée de calendriers en décembre.

Ces activités renforcent les liens avec la communauté et témoignent de l'engagement des pompier envers les habitants.

Les fonds récoltés sont aussi la possibilité d'acquérir de nouveaux matériels et de créer des moments de cohésion entre les sapeurs-pompier du SLIS.





Anciens combattants

Au fil des ans, nous ne pouvons que constater la diminution du nombre de ressortissants de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre et l'importance croissante que prennent les Anciens des Opérations Extérieures qui devraient devenir à terme la principale catégorie de ressortissants.

Durant quelques années encore, ce sont les veuves d'Anciens Combattants qui vont représenter l'essentiel de ces ressortissants.

Actuellement, environ 12 500 cartes du combattant sont attribuées chaque année à des militaires déployés dans le cadre de ces missions extérieures.

Si les différentes générations du feu se sont historiquement montrées étanches les unes par rapport aux autres, elles présentaient plusieurs caractéristiques communes. Ces dernières étaient massives, comprenant plus d'un million d'anciens combattants, unis par un même conflit. Enfin, il ne s'agissait pas, pour la plupart, de soldats professionnels.

Les anciens d'OPEX sont moins nombreux et ne sont pas unis par un même conflit. Il n'y a pas une, mais des OPEX. Ce sont des militaires professionnels, qui se sont engagés dans l'armée pour une durée déterminée. Le moment de leur transition du statut de militaire à celui de ressortissant de l'ONaCVG est celui de leur départ de l'institution militaire, qui se caractérise par des changements profonds dans la vie de l'ex-militaire (reconversion professionnelle, déménagement, etc.), durant lequel l'ancien d'OPEX n'a pas l'envie ni le temps de s'engager dans la vie associative combattante.

Les conséquences de ces différences sont une désaffection à l'égard de la vie associative laquelle, s'il n'y a pas rapidement une prise de conscience, va mener à la disparition des associations locales d'Anciens Combattants.

Plus d'Anciens Combattants, plus de drapeaux aux cérémonies, plus de mémoire combattante !

Triste et amer constat dont nous nous efforçons depuis quelques années de diminuer l'impact en participant et organisant les cérémonies dans plusieurs communes avoisinantes privées de leurs Anciens Combattants.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.





AIDE AU TRANSPORT des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

- **une carte de transport nominative**, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité

- **un carnet de 15 tickets de transport**

D'une valeur unitaire de 5€ l'unité, ils sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Comment payer son taxi ?

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

Déplacez-vous selon vos envies

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux...

Les transporteurs conventionnés :

Dommart'Ain Taxi : Bâgé-Dommartin

BR Taxi : Bâgé-le-Châtel

Allo Thomas Taxi : Feillens

Taxi Service : Feillens

Taxi Pro : Manziat

Mickaël Taxi : Ozan

Ambulances-Taxis Pont-de-Vaux : 03 85 23 86 10

Taxi Bâgé : Bâgé-Dommartin

PORTAGE DES REPAS A VOTRE DOMICILE

Comment fonctionne le portage de repas ?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire :

LUNDI : livraison du repas du lundi

MARDI : livraison des repas du mardi et mercredi

MERCREDI : pas de livraison

JEUDI : livraison des repas du jeudi et vendredi

VENDREDI : livraison des repas du samedi et dimanche

La livraison s'effectue avec un camion frigorifique et les repas scionditionnés dans des barquettes pouvant passer au four micro-ondes.

Le livreur remet le repas au bénéficiaire ou peut le ranger dans le réfrigérateur avec son accord.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 9€. Le coût d'une soupe est de 1€.

Mise en place du service

Inscription auprès de la responsable par téléphone ou par mail.

Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

Pas d'adaptation possible des menus aux différents régimes !

Il faut compter 7 jours pour la mise en place effective du service.

Renseignements :

Sophie Berry : Tel. 03 85 36 37 60
sberry@ccbresseetsaone.fr



La Croix Rouge

CROIX ROUGE FRANÇAISE UNITE LOCALE DU VAL DE SAONE

La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites :

- A Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry
- A Replonges , 363 rue Janin

L'unité locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des 2 secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Grâce aux produits fournis par la banque alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées. Nous participons activement à la collecte de fin novembre pour alimenter la banque alimentaire

Lors des permanences , nous recevons des personnes qui ont besoin de parler et de se sentir écouter et aider. Venez nous rencontrer le permanences ont lieu :

- A Pont de Vaux : le mercredi matin de 9h à 12h
Martine Dupuy d'Angeac, Tel : 03 85 30 93 96.
- A Replonges : les 1er et 3ème samedi matin
Jocelyne Chameroy, Tel : 03 85 31 12 65.

Nous organisons des braderies de vêtements qui ont toujours du succès. Les bénévoles trient régulièrement tous les sacs qui nous sont donnés.

La Croix rouge assure également des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles. Par ailleurs des formations PSC1 grand public également, seront programmées en 2025.

Nous avons toujours besoin de bénévoles. N'hésitez pas à venir renforcer nos équipes.

S'engager à la Croix Rouge, c'est prendre part à son action universelle et humanitaire en luttant contre toutes les formes de précarité et de souffrance.



Don du sang

Sauver une vie est le plus beau cadeau que vous puissiez faire !

« **Donnez votre Sang** »

de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h.

à la Salle des Fêtes de Saint-Bénigne

- Vendredi 7 février 2025

à la Salle des Fêtes de Pont-de-Vaux

- Lundi 7 avril 2025

- Jeudi 30 juin 2025 (14 h 30 à 19 h)

- Lundi 22 septembre 2025

- Lundi 17 novembre 2025



L'Éthique pour le don du Sang reste :

- ANONYMAT
- BÉNÉVOLAT
- VOLONTARIAT
- NON-PROFIT
- SÉCURITÉ
- HYGIÈNE
- QUALITÉ

Le 24 septembre 2024, Michel Tirand président de l'Union départementale des associations de donneurs de sang bénévoles, Béatrice Bodenan présidente de l'amicale des donneurs de sang de Pont-de-Vaux et environs ont été reçus par Mme Emily Unia, maire, afin de parapher un document par lequel la commune s'engage à soutenir et promouvoir le don du sang par l'apposition d'autocollant "Je donne mon sang" sur les véhicules de la commune et par des publications dans son bulletin municipal et sur son site internet.

Nous vous attendons nombreux, tant pour les Dons du Sang,

Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc...
- Chaque don compte : il en faut 10 000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !

Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu le

Vendredi 7 mars 2025

à 18 heures

Salle bleue de la Mairie à Pont-de-Vaux



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles PONT-DE-VAUX et ENVIRONS

La maison des familles et de la parentalité

BRESSE ET SAÔNE



Lieu d'accueil et d'écoute, de références, de services, de supports, d'aide et d'entraide aux familles.

L'association vous propose un espace convivial pour sortir de votre quotidien, rencontrer d'autres familles, mais aussi du soutien et de l'accompagnement selon vos besoins.



La Maison des Familles est ouverte à tous.

Sentez-vous libre de pousser la porte pour prendre un café, un thé, pour lire un livre ou encore partager un moment en famille.

Chaque mois, des cafés parents, des ateliers parents-enfants, des p'tits déj's en famille, des soirées discussions et bien d'autres animations vous seront proposés.

Les coordinatrices Marlène et Caroline vous accueilleront avec le sourire, dans la simplicité et la bienveillance.



Pour nous joindre :

maisonfamillesparentalite01@gmail.com

La Maison des Familles et de la Parentalité Bresse et Saône
[mfpbresseetsaone](https://www.mfpbresseetsaone.com)

Horaires :

mardi 9h-12h / 15h30 - 17h jeudi 9h - 12h / 15h30 - 17h (Un jeudi par mois 18h) samedi 9h - 12h

Calendrier des fêtes

Premier semestre 2025

Janvier	Mardi 7	Vin chaud de la marche : St Bé-a-a-l
	Jeudi 9	Assemblée générale de "La Rando"
	Dimanche 19	Vœux du Maire – Salle multifonctions
	Dimanche 28	Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Repas
Février	Samedi 1	Fête conscrits 10 ans Bal des Conscrits - Salle multifonctions
	Vendredi 7	Collecte du don de sang / salle multifonction 9h/12h30 - 15h30/19h
	Samedi 15	Spectacle de Bresse Impro – Salle multifonctions
		Vente de plats à emporter : Jaunes et bleus - Stade
	Mercredi 19	Repas des aînés de St Bé-a-a-l – Salle multifonctions
	Vendredi 21	Loto de la Société de Chasse – Salle multifonctions
Samedi 22	Vente plats Asiatiques à emporter : Sou des Ecoles Salle multifonctions	
Mars	Samedi 1	Banquet des Conscrits
	Dimanche 2	Matefaims des Sous-Conscrits – Salle multifonctions
	Mardi 4	Assemblée Générale Proximi'Ca.a
	Samedi 8	Repas de l'Association Proximi'Ca.a
	Vendredi 14	Assemblée générale 1,2,3 Soleil - Pont-de-Vaux
	Samedi 22	Repas à emporter pour les propriétaires : Société de Chasse - Préau Mairie
Avril	Vendredi 18	Carnaval de l'école : Sou des Ecoles – Cour de l'école
	Samedi 19	Vente de tartes : Ran Tan Plan – Salle multifonctions
	Dimanche 20	Concert Ran Tan Plan – Salle multifonctions
	Dimanche 27	Spectacle : St Bé-a-a-l – Salle multifonctions
Mai	Samedi 3	Soirée Joueurs RCHB
	Jeudi 8	Commémoration de la Victoire
	Vendredi 9	Challenge Temporal – RCHB – Stade
	Jeudi 15	Troc de plantes : St Bé-a-a-l – Parking Mairie
		Forum Santé, Social, pour tous les âges Salle multifonctions
	Dimanche 18	Course d'orientation : 1,2,3 Soleil – Autour de la Mairie
	Mercredi 21	Concours de pétanque – St Bé-a-a-l
Jeudi 29	Challenge Temporal – RCHB – Stade	
Juin	Samedi 7	Vente de Paëlla : Société de la Chasse – Préau de la Mairie
	Samedi 21	Fête de la Musique - Ran Tan plan - Quartier de Nizerel
		Plats à emporter : St Bé-a-a-l – Préau de la Mairie
	Vendredi 27	Fête de l'Ecole : Sou des Ecoles – Salle multifonctions
Samedi 28	Tournoi rugby touché – RCHB - Stade	

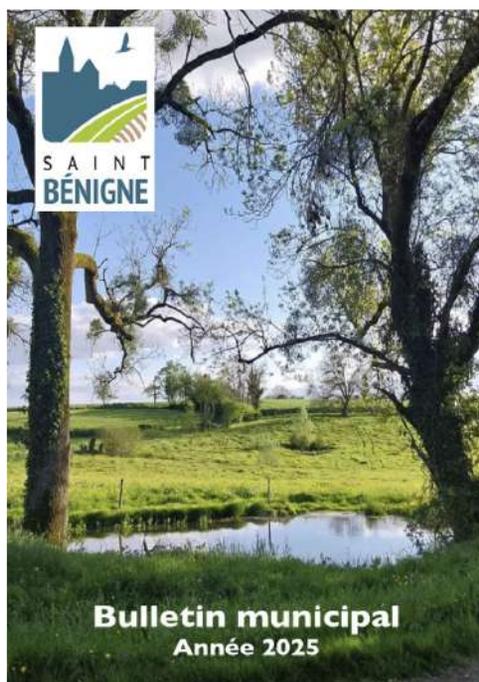
Calendrier des fêtes

Deuxième semestre 2025

Juillet		NEANT
Août		
Septembre	Jeudi 4	Assemblée Générale : St Bé-a-a-l - Salle multifonctions
	Vendredi 5	Assemblée Générale : Ran Tan Plan - Salle musique
	Samedi 6	Forum des Associations de la Commune - Salle multifonctions
	Dimanche 7	Challenge Besson-Bouvard : RCHB - Stade
	Samedi 13	Portes ouvertes et inscriptions : Bé-a-a-l – Salle Musique
	Samedi 20	Après-midi jeux : Proximi'Ca.a – Salle multifonctions
		Journée du Patrimoine - Eglise
	Dimanche 21	Journée du Patrimoine - Eglise
Vendredi 26	Assemblée Générale : Sou des Ecoles et Accueil Périscolaire, Salle multifonctions.	
Octobre	Vendredi 3	Assemblée Générale FNACA - Salle multifonctions
	Samedi 4	Repas des aînés de la Commune
	Dimanche 5	Vente plats à emporter : Bresse Foot 01 -Stade de foot synthétique
	Dimanche 19	Vente boudin / boulettes : Jaunes et bleus – Stade
Novembre	Dimanche 2	Vente plats à emporter : Amicale des Sapeurs Pompiers Caserne des Pompiers
	Mardi 11	Commémoration de l'Armistice. Repas communal
	Samedi 15	Spectacle Bresse Impro – Salle multifonctions
	Samedi 22	Repas Beaujolais Nouveau : St Bé-a-a-l – Salle multifonctions
	Samedi 29	Vente de tartiflette : Joueurs du RCHB - Stade
	Dimanche 30	Bourse aux Jouets et vente plats à emporter : Sou des écoles Salle multifonctions
Décembre	Samedi 6	Sou des écoles : Vente de sapin et vin chaud
	Jeudi 11	Assemblée Générale : association Lire Ici et Là - Salle multifonctions
	Vendredi 19	Fête de Noël : Accueil périscolaire 1,2,3 Soleil - Salle multifonctions



LES CONSCRITS DES CLASSES EN 4



Saint-Bénigne, une nature préservée.

Commune de Saint-Bénigne
Bulletin municipal
Année 2025